

Stéphane DEMILLY

Député de la Somme

Membre de la Commission
de la Défense nationale
et des Forces armées

M. Philippe HOURDAIN
Président de la CCI Hauts-de-France
299 boulevard de Leeds
59031 Lille cedex

Péronne, lundi 13 novembre 2017

Monsieur le Président,

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France a inscrit à l'ordre du jour de son bureau du 16 novembre et de son assemblée générale du 30 novembre le passage en CCI locale de la CCI territoriale Amiens-Picardie.

J'ai pour habitude d'éviter d'intervenir dans les affaires « internes » des chambres consulaires. La situation me semble cependant aujourd'hui très grave et va bien au-delà d'une simple question d'organisation interne.

Cette décision, si elle venait à être confirmée, amènerait en effet la CCI Amiens-Picardie à n'être plus qu'une délégation de la CCI régionale. Il s'agit là d'un centre de décision supplémentaire qui se déplacerait de notre ancienne capitale picarde vers l'agglomération lilloise. **En ma qualité de député de la Somme, je ne peux pas l'accepter.**

Lors de la régionalisation des chambres de commerce et d'industrie en janvier 2017, un équilibre avait été trouvé. Celui-ci semblait convenir à l'ensemble des acteurs sur le territoire de notre grande région. **La nécessité d'effectuer des économies pour faire face aux nouvelles baisses de dotations voulues par l'Etat ne peut donc et ne doit pas être l'occasion d'une suppression de l'autonomie de la structure amiénoise.**

Dans un contexte économique, politique et législatif en mutation profonde, nos entreprises ainsi que l'ensemble des partenaires économiques, ont plus que jamais besoin de pouvoir s'appuyer sur un réseau consulaire **au plus proche de leurs préoccupations.**

Que ce soit pour accompagner les grands projets d'infrastructures – *et je pense bien entendu au projet de Canal Seine-Nord Europe* – ou pour soutenir les entrepreneurs locaux, les Hauts-de-France ont besoin, à la fois, d'un centre de décision fort et puissant, mais aussi, et c'est essentiel, d'un maillage très fin de notre territoire. Nous ne pourrions pas réussir la relance économique de notre grande région si nous ne comprenons pas cela, si nous ne travaillons pas en complémentarité, au service de l'intérêt supérieur des habitants de nos cinq départements.

« Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double » disait Isaac Newton. C'est ainsi que le futur de notre grande région, toujours en construction, doit être appréhendé, et cela dans le respect des identités de chacun.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et soucieux de voir votre position évoluer en faveur du maintien de l'autonomie de la CCI Amiens-Picardie, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.



Stéphane Demilly
Député de la Somme